

Critique de la rationalité coloniale

.....

Julien RAJAOSON¹

Sciences Po Grenoble Alpes/PACTE CNRS, France
jrajaoson@hotmail.fr

Abstract: *Postcolonial thinking is a critical epistemology which could be described as radical. It is founded on a colonial civilizing mission, matrix and legacy. Contrary to the misleading prefix “postcolonial”, this reflection is not limited to the analysis of chronological facts subsequent to the colonial period. The reason for postcolonial criticism is a great rationalist narrative, linear and secular issued by the Enlightenment, behind which is a unilateral and linear vision of a historical process that is actually identical and valid for each nation. In spite of its Universalist pretensions, the Enlightenment fails – it seems – to transcend its principles: it tends to be more a tendency to perceive the world through a occidental lens than a proper philosophy. It’s important to note that this particular vision of non-Western countries acts as a benchmark for their political future. Just as for Hegel, non-Western history is reconstructed in line with procedural requirements of reason and concept. However, the historical facts are strange, fictitious, and Hegel may have ignored this aspect; because of its willingness to subsume empirical reality as the idea of a homogenizing concept, in particular that of absolute knowledge. In this light, modernity is less to a valid speech anytime, anywhere than explanatory scheme evading both the historicity of non-European nations, as well as the role of those who are dominated in history, via what we took for epistemic violence.*

Keywords: Enlightenment, Ethics, Inequalities, Political and Moral Philosophy, Postcolonial studies,

INTRODUCTION

L’**L**’époque étudiée par Edward Saïd – auteur d’un ouvrage majeur intitulé *L’Orientalisme*, dont la finalité scientifique et politique est d’analyser et de critiquer le discours de l’Occident – concerne surtout la période du rapport colonial que l’Occident entretenait avec le reste du monde, notamment à partir du XVIII^e siècle jusqu’au milieu du XX^e siècle. Poursuivant le travail initié par Saïd, la pensée postcoloniale souligne ce profond malaise qui anime l’époque contemporaine. Il nous incombe alors de déconstruire le roman national qui lie

1 Julien Rajaoson est Docteur en Sciences Politiques. Chercheur associé à sciences Po de l’Université de Grenoble et du PACTE CNRS. Ses recherches sont centrées sur la géopolitique mondiale et sur l’influence chinoise dans le monde d’aujourd’hui, spécialement en Afrique.

le centre à ses périphéries. En effet, les Pères de l'indépendance ont perdu la bataille qui les opposait au centre durant la phase de décolonisation, comme nous le verrons par la suite. Toutefois, la pensée postcoloniale ne doit pas s'en tenir à une posture anticolonialiste, car la colonisation n'est que l'épiphénomène ou le corolaire de la narration occidentale ; il en va de même pour le colonialisme, ce sentiment de supériorité de l'homme blanc sur ses semblables, qui caractérise les vainqueurs de l'histoire. Dans l'Antiquité, les romains ont conquis la Gaule. Au Moyen Âge, Simon de Montfort a éprouvé ce sentiment de supériorité sur d'autres blancs durant la croisade de 1209 à 1218 contre les Albigeois. À l'époque moderne, les vendéens qui ont été les victimes de massacres perpétrés à l'ère de la révolution pourraient également faire partie de cette catégorie de dominés ; pourtant il s'agit d'hommes blancs, donc il ne s'agit pas de racisme à proprement parler. Telle est l'issue logique d'un rapport de forces opposant les vainqueurs aux vaincus, qui imposent à ces derniers de passer sous les fourches caudines de ceux qui détiennent le pouvoir. Ce que les points d'orgue sont dans le cadre d'une partition musicale, les victoires ainsi que les défaites le sont concernant le déploiement de l'histoire dite universelle. En ce sens, le fait d'entreprendre une dénonciation factuelle de la colonisation devient contre-productif.

En décrivant l'ère coloniale, et son lot de spoliations des ressources, la domination d'un peuple sur d'autres, l'expropriation, les monceaux de cadavres, les hécatombes ou les règlements iniques tels que le code de l'indigénat, l'anticolonialisme ne s'attaque pas à la matrice du pouvoir colonial. En conséquence, la pensée postcoloniale s'exposerait *de facto* à des réponses tout aussi factuelles à savoir, la construction de routes, d'écoles, de dispensaires et d'hôpitaux. De plus, si nous voulons rendre à César ce qui appartient à César, on ne peut pas ignorer le fait que, d'un point de vue historique, le référentiel du colonialisme ait fait des émules jusque dans les rangs des colonisés. Conformément à l'universalité horizontale sous-tendue par le discours colonialiste, il a engendré des comportements que l'on pourrait qualifier aujourd'hui de proditoires permettant au char des vainqueurs d'écraser les corps de ce que Fanon désignait comme les « damnés de la terre ». La contestation des rapports de pouvoir ne signifie nullement que nous souhaitons en finir avec le pouvoir. Ce qui pose alors problème c'est la domination, élément à partir duquel s'instaure des inégalités entre un peuple et un autre. Par contre, conformément à la logique foucaldienne, les sujets politiques se constituent *dans* et *par* les rapports de pouvoir. L'expérience commune d'une domination globale vécue par les peuples non-occidentaux a donné lieu à un projet d'émancipation politique que nous nous proposons ici de cerner les contours.

Le colonialisme comme pouvoir discursif

La séquence historique de l'ère coloniale s'étend de 1830 à 1960 ; elle est superposée à celle de la III^e République française qui débute pour sa part en 1870 et s'est achevée en 1940. Elle fut une grande opération politique orchestrée par la gauche et appliquée par la droite, dont le référentiel philanthropique, laïque et maçonnique,

avait une vocation universaliste. Les acteurs à l'origine de la conquête coloniale tiennent leur idéologie de la révolution française de 1789, issue idéologiquement de la matrice des Lumières et du paradigme des droits de l'homme. Il s'est trouvé que ce courant a eu l'intelligence d'appliquer, sur le terrain, la colonisation par des gens issus de la droite. La gauche l'a pensée de part en part, et la droite l'a faite. Les colons de droite étaient présents sur le territoire colonial de l'Afrique française et ils ont créé cet empire. Et lorsque l'empire était là, la gauche n'était plus coloniale. Elle est devenue anticoloniale et la droite s'est retrouvée accusée de porter le fardeau colonial.

Ayant à gérer la décolonisation, la puissance française a mis en œuvre une indépendance politique de façade, c'est-à-dire sous contrôle de l'armée française. Il s'agit d'une évolution socio-historique majeure, pour les colonies africaines de la France et de la Grande Bretagne. Mais, dans le *Commonwealth*, la colonisation britannique a été moins houleuse car elle n'était pas animée d'une idéologie messianique ; les anglais souhaitaient faire des affaires et acquérir des bases extraterritoriales. Ils n'étaient pas là pour transformer des Yoroubas en descendants de Richard Cœur de Lion. En ce sens, la colonisation française a été pensée par le biais d'un référentiel situé plutôt à gauche et appliqué sur le terrain par des gens de droite, à savoir : des missionnaires, des officiers de tradition, des coopérants, des chefs d'entreprises et des colons expatriés dans les colonies qui ont créé l'empire français dans ses périphéries. Or, si une politique se juge à l'aune de ses effets, alors, la colonisation française fut catastrophique : elle a coûté plus cher que ce qu'elle a rapporté pour la métropole. Si la colonisation expliquait la richesse, si la société française s'était fondée sur l'exploitation coloniale, si les révolutions industrielles étaient essentiellement alimentées par la substance coloniale, par définition le pays le plus riche et le plus développé de toute l'Europe devrait être le Portugal. Car le Portugal avait l'Empire colonial le plus ancien et a été le dernier à concéder l'indépendance à ses colonies. Or, le Portugal était, il y a encore dix ans, le Tiers-monde de l'Europe. Si cette analyse était vraie, la révolution industrielle française aurait eu lieu à la Rochelle, à Honfleur et dans les ports de l'Ouest. Or, elle s'est faite en Lorraine et en Alsace. La France, durant la période du XVIII^e siècle, retirait plus de profit de son empire que l'Angleterre. Or, la révolution industrielle s'est faite en Angleterre et non pas en France. Quels étaient les pays les plus riches et les plus développés en 1960, juste avant la décolonisation ? Des pays qui n'avaient jamais eu de colonies, comme la Suède, la Suisse ou des pays qui ont perdu leurs colonies tôt, l'Allemagne qui les a perdues en 1914 et la Hollande qui a perdu son empire en 1946-1947.

Certes, la colonisation a mis un terme à l'esclavage. Incontestablement, la colonisation a créé des maternités, des hôpitaux, seulement cette logique n'est vraie que sur le plan comptable, dont les africains se moquent totalement. Le problème réside dans l'approche française de ses colonies ; le référentiel fut le suivant : en terme infrastructurel, la France a construit environ 10 000 kilomètres de

routes, 200 ports, et des travaux relatifs à l'adduction d'eau, et, face à de telles réalisations dont le coût a été colossal pour la métropole française, c'est le droit à la dignité en tant que revendication politique qui s'est dressé en tant que réponse ; il y a donc une revendication de dignité. Pourtant, le projet colonisateur poursuivait son propre idéal modernisateur : l'assimilation consistant en une appropriation par les colonisés d'un héritage civilisationnel européen et ses hommes du passé. Ils ne doivent pas renier d'où ils viennent mais, par respect envers le pays où vivent désormais les colonisés, cet héritage doit être hiérarchiquement situé au-dessus de lieu d'où ils viennent. Que ce soit le libéralisme, qui est obsédé par la réforme, le changement et la destruction des structures traditionnelles considérées comme impies ; ou que ce soit le socialisme, qui, par férocité égalitaire, souhaite également anéantir ces mêmes soubassements traditionnels et ancestraux, et par là-même, l'annihilation de « l'âme primitive », chacune de ces deux tendances politiques proviennent de la même matrice qu'est la modernité, et que l'Occident s'est évertué à appliquer dans le cadre d'un projet de colonisation de nations non-occidentales sommées de taire leurs différences². Du point de vue des vainqueurs, ces processus de subjectivation soudent les nations non-occidentales à une histoire plus universelle.

Du point de vue des vaincus, la question qui se pose est la suivante : qu'est-ce que le pouvoir occidental a fait de la vie ? Outre les élites politiques *compradores* qui au mieux se contentent de gouverner et d'administrer, les générations d'intellectuels africains ont bien compris que le sanglot de l'homme blanc se trouve là, et que le point d'orgue du post-colonialisme se situe précisément à cet endroit. Les puissances coloniales sont coupables d'une humiliation historique : l'arrachement des nations non-occidentales à leurs historicités. On ne peut opposer des réalisations empiriques à des symboles. En somme, sur le plan idéologique, sur le terrain de l'opinion et du symbole, la bataille est perdue d'avance. En effet, où se trouve le talon d'Achille du référentiel colonial ?

Dans le romantisme colonial se trouvent les éléments suivants : l'armée, le patriotisme et les slogans. Si on devient français par le sang versé pour la patrie, alors les tirailleurs sénégalais ainsi que les goumiers marocains sont aussi français que les autres, tout comme leurs descendants qui ont *de facto* le droit de s'installer en France. En tant qu'acteurs enrôlés dans la seconde guerre mondiale, ce sont des soldats morts pour un empire français qui n'a pas hésité à les occulter de son roman national, des citoyens français à qui le pouvoir a refusé toute forme de reconnaissance pour leur courage inouï face à l'ennemi, ou des sépultures pour leurs dépouilles de soldats morts pour l'empire. Cette ingratitude ostensible envers ceux que le pouvoir a vaincu est cohérente, car le vainqueur occupe une position historique telle qu'il n'a aucun compte à rendre à quiconque. Donc, libre à lui de décider de ce qui relève du bien et du mal. Cette

² Cela se traduit bien souvent par un phénomène d'acculturation, dont la manifestation s'exprime par l'oubli pur et simple de la langue d'origine.

charge symbolique inhérente au romantisme colonial est en train de nuire à la France, c'est ce que De Gaulle avait compris. En effet, il a prononcé des phrases définitives sur le sujet. Il est bien évident qu'au moment où s'opérait la grande mutation, c'est-à-dire qu'au moment où l'Europe se construisait sur le Rhin entre la France et l'Allemagne, il n'était pas possible d'édifier cette Union européenne naissante, et d'édifier un couple franco-allemand avec, aux pieds, le poids du boulet colonial.

Si nous mettons à part l'Algérie et l'Afrique du Sud, ainsi que quelques positions côtières en Angola et dans le Mozambique, les européens pénètrent dans le continent africain après 1880, en 1896 pour être précis, ils se partagent le monde (Conférence de Berlin) tel un rôti dominical. En ce sens, la colonisation fut assez brève, car les pays ont été indépendants au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Au moment desdites indépendances, l'administration coloniale française a donné le pouvoir à ceux qui l'avaient le mieux servie ; c'est-à-dire qu'elle a octroyé ce pouvoir à des peuples qui, dans la longue durée africaine, se sont avérés être des vaincus. Au Tchad, la France a englobé dans le même territoire deux zones où résidaient deux populations totalement différentes : d'une part, des nomades guerriers, de l'autre des agriculteurs sédentaires. Ces derniers étaient constamment victimes de *razzia* par les nomades guerriers. Et l'administration coloniale a donné le pouvoir aux agriculteurs sédentaires, état de fait que les nomades guerriers n'allaient pas admettre mais, démocratiquement les sédentaires agriculteurs sont plus nombreux. En ce sens, au Tchad, dès le lendemain de l'indépendance commence la guerre civile, car les populations nomades et guerrières ne vont pas accepter d'être dominées par ceux qu'elles brimaient par le passé au Sud du territoire. Et tout cela va durer jusqu'à ce que les populations guerrières du Nord reprennent le pouvoir.

Les britanniques, forts d'un référentiel plus empreint de réalisme, prennent conscience que les temps ont changé, et qu'il convient de prendre la mesure de la nouvelle ère historique à venir ; quant aux hollandais, ils vont s'agripper encore un peu à l'Indonésie jusqu'en 1947-48. Les pouvoirs publics français vont alors s'accrocher à leurs colonies, par le biais d'artifices constitutionnels tels que : l'Union française, la loi-cadre, et ensuite, la communauté. Et, par le biais de ces artifices, la France va donc se hasarder à maintenir une situation qui lui est *a priori* favorable, en étant toujours en retard par rapport à une gestion éculée de ses colonies. Sous la IV^e République, le système parlementaire français impliquait la présence de petits partis charniers, ou de partis radicaux, qui cultivaient des liens importants avec certaines colonies et, ainsi, aucune majorité ne pouvait légitimement se dégager. Il a fallu attendre que le général De Gaulle vienne trancher dans le vif certaines des questions brûlantes, et ce, en instituant une autre Constitution (plus présidentialiste) en 1958. En effet, ce qui faisait la force des anglais, c'est qu'ils parvenaient à dégager une majorité politique, et à s'entendre autour d'un consensus, afin de mettre en œuvre leur politique extérieure :

en s'imposant dans la phase de décolonisation comme des arbitres.

La colonisation a été plus ou moins longue selon les régions et les pays d'Afrique. Il y a effectivement des situations où elle a été plus longue, notamment pour certaines des colonies lusophones : c'est le cas pour l'Angola et le Mozambique. Par ce fait colonial, se trouvent fixées des règles, des normes sociales, un système juridique (le code de l'indigénat) et des comportements qui vont se prolonger dans la colonisation moderne et au-delà, en marquant ainsi l'époque dans laquelle nous nous trouvons. Il y a eu également sur le continent Africain des colonisations plus courtes qui, malgré leur faible inscription temporelle, ont donné lieu à une fracture intellectuelle, politique et psychologique dans l'histoire des nations concernées, comme pour l'Éthiopie. Quant au Libéria, son rapport différencié au fait colonial a eu pour effet d'ouvrir une brèche à l'égard du pouvoir de la métropole britannique, notamment dans l'énonciation d'une idéologie décolonisatrice et un discours émancipateur. Du point de vue de l'Europe, les pays colonisateurs – la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, le Portugal, la Belgique – ont fait de la colonisation un système politico-économique qu'un discours philosophique moderne est venu légitimer de façon *ad hoc*, à savoir : le colonialisme. Ce faisant, la colonisation a eu pour effet d'oblitérer l'historicité des sociétés non-européennes (Selon Tocqueville, l'égalité des droits doit cesser dès lors que ce processus [la colonisation] est en passe de gagner les colonies)³, afin que ces dernières en viennent à emprunter la trajectoire historique de l'occident, et que leurs regards se tournent vers le même horizon.

Cette conception philosophique empreinte de cette violence épistémique évoquée précédemment, qui a fondé la colonisation en tant que relation de l'Europe à l'Afrique, entendue par ailleurs comme une attitude à l'égard des peuples primitifs, s'inscrit dans une durée relativement longue qui déborde le moment colonial. Vu d'Europe, pour Lénine, comme pour Kwamé Nkrumah au Ghana, le moment colonial a été un stade ou une étape nécessaire dans l'essor du capitalisme moderne dont l'Europe est le berceau. Le colonialisme, entendu comme discours ou idéologie accompagnant ce processus, s'est véritablement constitué en tant que projet « civilisateur » à la fin du XVIII^e siècle au gré d'une sédimentation de l'éthique. En effet, cette fin de siècle a été le théâtre d'une pensée moderne – l'humanisme civilisateur – qui a servi précisément de matrice intellectuelle et philosophique pour la mise en œuvre ultérieure de l'aventure coloniale. Puisant tout son potentiel idéologique du christianisme et, plus tard, dans l'idéologie des Lumières ainsi que dans la Déclaration des droits de l'homme, au début du XIX^e siècle, est né une croyance pour le moins naïve au sujet des bienfaits des valeurs universalisables et occidentales telles que la démocratie représentative et le rapport à la propriété. Le colonialisme a été contemporain d'une foi indéfectible en l'idée de progrès par l'industrialisation et la démocratie, et celle

3 Voir Olivier Le Cour Grandmaison, « Les impasses du débat sur la torture en Algérie. Quand Tocqueville légitimait les boucheries », *Le Monde diplomatique* (juin 2001, 12).

du bon sauvage, que la culture et les lettres occidentales peuvent progressivement élever vers la supériorité de l'homme blanc.

(...) prétendre fonder le progrès de l'humanité (vers la justice ou vers la paix entre les peuples) sur un engagement de la volonté morale, lequel engagement, par définition, est libre, donc non contraint, c'est faire apparaître ce progrès comme une possibilité, mais non point comme une nécessité, ni même comme une probabilité. (A. Renaut, 2013, 188).

De fait, le colonialisme s'est imposé, en tant que schème explicatif unique, résultant d'une expérience politique et économique européenne, qui s'est étendue au reste du monde en tant qu'hégémonie culturelle et politique assumée, par un Occident assuré de sa supériorité et du bien-fondé de sa démarche. Le racisme, attitude devenue ordinaire, des « explorateurs » coloniaux s'inscrit dans cette perspective en tant que sentiment de supériorité de peuples colonisateurs envers les colonisés. L'apogée de la domination coloniale fut atteinte dès lors que les colons sont parvenus à rallier des élites colonisées, en leur faisant croire qu'elles gagneraient bien plus à se soumettre à cette puissance étrangère plutôt que de « vainement » chercher à s'y soustraire. Le complexe d'infériorité n'était en cela que le corollaire nécessaire du complexe de supériorité⁴ éprouvé par les vainqueurs d'alors. Les nations dominantes offrent à certains membres issus de nations dominées ce qui leur permettra – tout du moins symboliquement – d'avoir le droit elles aussi de prétendre à cette supériorité.

L'anticolonialisme comme contre-pouvoir ?

La dimension planétaire de la colonisation a poussé les nations colonisées à se mobiliser, en favorisant par là-même l'émergence d'une conscience collective devenue le fer de lance de la résistance à l'Occident colonisateur. En tant que régime discursif, le colonialisme français tend à fabriquer du semblable⁵ sur toute la surface du globe, et ce, en chassant le sacré de la vie publique. Nous entendons par « sacré », les sagesses traditionnelles qui se voient donc murées au sein de l'espace privé ou intime au nom d'une liberté de conscience prétendue ; il en va de même concernant les identités culturelles qui se voient réduites à de simples qualités secondaires, parce qu'empiriques, du sujet. L'assimilation (l'acte par lequel l'Autre s'imprègne du *corpus* culturel du peuple auquel il s'agrège : son mode de vie, ses héros et son historicité) invalide d'autres manières d'être au monde au nom d'une conception unique de se rapporter à la réalité : laïque, rationaliste et scientifique. Les défaites successives face aux nations colonisatrices européennes ont ébranlé les spiritualités locales des autochtones ; les Dieux et/ou les aïeux auxquels les autochtones croient, ou croyaient,

4 « Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le labyrinthe. » (A. Césaire, 2004, 24).

5 Raison pour laquelle l'idée de modernisation rime avec celle d'occidentalisation dans le cadre de ce régime discursif.

semblaient avoir abandonné les peuples colonisés (d'où l'incursion de cette foi nouvelle en la modernité chez les peuples vaincus par l'Europe). Dans un autre registre, le colonialisme britannique est intrinsèquement plus communautariste : elle juxtapose des vécus, des cultures, des identités et des croyances très différentes, sans que les exigences de justice s'appliquent à tous au sein d'une même nation. La dimension relativiste est symptomatique de ce régime discursif ; elle permet à la colonisation britannique de pénétrer de manière bien plus insidieuse au cœur du territoire colonisé. Quant à la décolonisation, dont le référentiel se situe également dans la trame philosophique énoncée par la pensée des Lumières et la valorisation des droits humains a été une politique extérieure plus que rentable, et plus habile, en vue d'administrer l'empire colonial de façon moins somptuaire. En effet, la gestion administrative des colonies nécessitait des dépenses faramineuses. Contrairement à la colonisation, entreprise politique menée elle aussi au nom de l'égalité entre les peuples, la décolonisation consiste à donner carte blanche aux multinationales dans la conquête de marchés au sein des territoires colonisés, tout en cooptant des élites originaires des colonies mais formées dans le giron de la France-Afrique. En tant qu'élites bourgeoises *compradores*, la seule fonction dévolue à ces élites est de donner le change quant à la pérennité du pouvoir national de l'État postcolonial dont ils ont la charge. Dans cette optique, il convient d'analyser un processus de décolonisation française qui, en Afrique noire, dut peu à la mobilisation nationaliste sur le terrain, et beaucoup plus à la mise en cause de la France et de l'Angleterre dans les arènes multilatérales, ainsi qu'à une négociation qui favorisait les élites politiques les plus proches de la France et de l'Angleterre.

Rassemblant les peuples colonisés autour de figures charismatiques, la geste de l'anticolonialisme eut pour effet de rappeler aux colonisateurs que les exactions dont ils se sont rendus coupables, et des traumatismes que cela a engendrés par ailleurs, ont été commis au nom d'un humanisme dévoyé. Ce régime discursif résulte de l'expérience commune d'une domination globale subie par des nations non-occidentales se réclamant elles aussi des exigences relatives à la modernité. En cela, l'anticolonialisme a éveillé un immense sentiment d'espoir quant à l'autodétermination possible des nations opprimées par l'Occident colonisateur, en réaffirmant une lecture politique et fidèle de la modernité. Suscité par un rapport singulier à la modernité, le sentiment d'espoir⁶ repousse l'idéal vers lequel on tend sans jamais être en mesure de le saisir, car cet idéal d'ordre transcendant se situe précisément dans un au-delà que, par définition, nous ne pouvons atteindre sur le plan immanent. À cause de cette quête d'un graal échappant toujours à notre possession, l'anticolonialisme a eu tendance à pétrifier ce qui était jusqu'alors en mouvement au nom de la promesse d'une vie meilleure toujours différée. L'anticolonialisme a choisi de détourner les yeux quant à l'incidence effective de la modernité sur le réel : l'indicible violence

6 L'espérance est la pire des choses qui soit, c'est espérer une chose dont on ne jouit pas et que nous échouons à avoir.

dont l'Occident a fait preuve au nom des idéaux relatifs à la philosophie des Lumières qu'il n'a eu de cesse de fourbir. Hormis les facteurs historiques qui plaidaient en faveur de la décolonisation, cette vive émotion a littéralement érodé l'image d'une domination devenue omnipotente qui, jusqu'ici, préfigurait qu'aucune forme de dissidence ne pouvait tenir en échec, mais, ultérieurement, donnait lieu à l'insurrection.

L'anticolonialisme a pu s'exprimer à l'intérieur d'un certain cadre légal que l'administration n'a pu manipuler au point d'étouffer les revendications. Démocratie tronquée certes, mais qui a permis d'aboutir à l'indépendance, ce qui correspondait bien à la volonté populaire donc à l'exigence démocratique. (J.-F. Médard, 1991, 102).

Ce qu'il y a d'étonnant dans la décolonisation anglaise, c'est que les anglais vont toujours précéder le mouvement de l'histoire, et ce, afin de donner l'impression qu'ils sont les maîtres de la situation. Ce qui va se passer au Kenya illustre ce pragmatisme : ils vont faire une guerre jusqu'au bout et ils vont la gagner. La révolte des Mau Mau, au moment où les britanniques installent dans toutes leurs colonies africaines des congrès qui sont en train de passer progressivement la main vers l'indépendance est symptomatique. La révolte des Mau Mau est écrasée froidement et avec un pragmatisme sans état d'âme. Donc, les anglais anéantissent en les réduisant à néant, avant de leur donner l'indépendance trois ans plus tard, au moment où ils l'auront décidé. L'exception du succès de la décolonisation anglaise est la Rhodésie, en raison d'une situation tout à fait particulière, à savoir : la présence d'une colonie de peuplement. Il semblerait que, hormis ce cas, de la Rhodésie, l'exemple anglais aurait très bien pu être suivi par la France dans certaines de ses colonies comme dans certains de ses territoires : il s'agit de partir en position de force, tout en étant respecté par celui que l'on asservit. La différence entre la politique extérieure britannique et celle de la France à l'époque coloniale, c'est qu'en Grande Bretagne il y a toujours eu unanimité. Au moment où la décision de coloniser était prise, tout le monde suivait, de même lorsque la décision de décoloniser a été adoptée. Tandis qu'en France, les blocages parlementaires et l'immobilisme étaient légion, ce qui freinait le processus de décision. Les britanniques ont eu un sens de l'histoire plus affûté que celui des décideurs français. Cela a été d'autant plus facilité que l'organisation institutionnelle de la IV^e République incluait que sur quatre cent cinquante députés, seuls vingt députés étaient vraiment agissants. Il y avait un bloc de droite, un bloc de gauche : une poignée de députés se vendait tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Il n'y avait que ce petit groupe qui parvenait à faire de la politique, malgré la prééminence de la gauche. C'est ainsi qu'en 1958, De Gaulle avait souhaité reprendre les choses en main, et ainsi mettre un terme à ce *statu quo* qui nuisait à la grandeur de la France, notamment dans le cadre de sa politique extérieure, en faisant rédiger par Michel Debré une Constitution qui accordait à cet effet les pleins pouvoirs à un président de la République désormais élu au suffrage universel.

Nous devons remarquer que les britanniques, ont de leur côté, préparé l'ère de la décolonisation en pleine période de guerre. En effet, Churchill n'a pas hésité à organiser la Conférence de Simla en 1913-1914 qui n'était autre que la préparation de l'indépendance des Indes⁷. Fait d'autant plus notable que la France a, de son côté, choisi de préserver des industries moribondes au sein de son empire, industries qui, pour une large part d'entre elles, au moment où l'ère de la décolonisation se dessinait, ont rendues leur dernier souffle. Ébranlées, pour la majeure partie d'entre elles, à l'issue de la première Guerre mondiale, les capitales européennes verront le capital prestige s'éroder au cours du second conflit mondial intervenu entre 1939 et 1945. Bénéficiant désormais d'une large audience internationale par l'intermédiaire de la tribune de l'ONU, en de multiples endroits, émergent des mouvements nationalistes de plus ou moins grande ampleur, dont la dynamique semblait avoir été soutenue par l'URSS et les États-Unis, alors qu'au fond, la Grande Bretagne et les autres puissances coloniales rejetaient l'idée d'émancipation. Ces derniers ont seulement dû s'y résoudre.

Déjà à cette époque, les relations sino-africaines étaient assez étroites du fait de leur expérience commune du colonialisme⁸. Un certain nombre d'États africains indépendantistes ont tendu la main aux peuples non-occidentaux, en vue de souder leurs forces respectives contre une même domination. Ce fut le cas de la Tanzanie de Nyerere, du Mali de Modibo Keita, du Ghana de Kwamé Nkrumah ou de la Guinée de Sékou Touré, *a fortiori* depuis le schisme sino-soviétique de 1960. Le tiers-mondisme apparaît comme un des principaux registres idéologiques critiques au travers desquels a été pensé en France le lien Nord/sud, et singulièrement le lien de la France à l'Afrique. Il a représenté aussi un point de convergence entre des sensibilités propres aux chrétiens de gauche et des héritages idéologiques plus proches des traditions anti-impérialistes. Fortement remis en cause dans le contexte idéologique des années 80, qui a favorisé des entreprises critiques se décrivant comme antitotalitaires et/ou plus humanitaires que tiers-mondistes, le tiers-mondisme a vu une partie de son répertoire critique réactivé dans les années 90-2000 au travers du registre anti-impérialiste.

Le tiers-mondisme étend alors au monde le raisonnement que le jeune Marx tenait à propos du prolétariat. Les peuples qui ont subi les injures et les aliénations les plus grandes, la spoliation, la servitude et l'humiliation ne peuvent vouloir que la suppression de toutes formes de violence internationale et interétatiques, pour eux-mêmes et pour les autres. De par leur destin malheureux, ils représentent la

7 Le principe relatif à l'idée de désobéissance civile défendue par Gandhi contre l'empire britannique, n'est pas à comprendre autrement que la mise en œuvre au pied de la lettre de l'idée des droits de l'homme, tels qu'ils ont été pensés et promulgués, le 24 juin 1793, à travers l'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En d'autres termes, nul n'est tenu d'obéir à des lois et/ou des règles iniques.

8 « La contestation progressive du joug colonial a contribué à déplacer le nationalisme, du monde occidental, vers les sociétés d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. » (R. Boudon, P. Besnard, M. Cherkaoui & B.-P. Lécuyer, 2003, 162).

conscience éthique et politique de l'humanité. Par eux, par le Tiers-Monde, triompheront l'impératif de la paix, donc l'indépendance des peuples, la mise en commun des ressources nationales, l'égalité des individus, la défense des libertés dans le cadre des traditions, et, surtout, seront refusées, refoulées, défaites les forces impérialistes. (F. Châtelet, O. Duhamel & É. Pisier, 1982, 220).

L'Afrique noire accède à l'indépendance tout au long d'un processus plus ou moins négocié et relativement pacifié. La décolonisation prend définitivement fin au milieu des années 1970 avec l'accession à l'indépendance des anciennes possessions portugaises. Le 25 mai 1963, à Addis Abeba, l'OUA voit le jour, et trente-deux chefs d'État réunis en Congrès créent l'Organisation de l'Unité Africaine. La Charte, signée à l'occasion, marque la victoire d'une Afrique des États sur un courant panafricain plus radical prônant une union politique et économique de tout le continent. Mais, plongé au cœur de la guerre froide, le panafricanisme est longtemps resté l'apanage d'une poignée d'intellectuels issue de la diaspora antillaise et afro-américaine militant pour un retour aux racines et une réhabilitation des civilisations africaines.

C'est après l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie, et durant la seconde guerre mondiale, que le panafricanisme se structure en mouvement de décolonisation et d'unification politique de l'Afrique. Sous l'impulsion de Kwamé Nkrumah, une première conférence rassemble huit États africains souverains en 1958 ; cependant, les tentatives d'unification du continent se heurtent aux stratégies souterraines des anciennes puissances coloniales et des enjeux relatifs à la guerre froide. Le projet fédéral soutenu par le Ghana ainsi que par les partisans d'une rupture avec l'occident, est concurrencé à sa droite par les tenants de l'aile modérée incarnée par Senghor, Léon Mba et Houphouët-Boigny, qui, eux, défendent le maintien des relations avec les anciennes métropoles coloniales. Divisée par leurs différentes approches des relations internationales, l'OUA sert à parachever le processus de décolonisation initié dans les années 1950-1960, qui était le dénominateur commun de l'aile radicale, outre la résolution des conflits entre ses membres. L'histoire des indépendances africaines de la fin des années 1950, début des années 1960 est l'histoire de la transformation de la communauté internationale.

Le colonialisme et la démocratie se trouvant en contradiction totale, la démocratisation devenait un instrument de lutte pour l'indépendance, à partir du moment où les protagonistes désiraient éviter la guerre. Au terme du processus, la démocratisation devait déboucher sur l'indépendance. ((F. Châtelet, O. Duhamel & É. Pisier, 1982, 220).

En effet, à la fin des années 1950, il n'y avait que cinq pays africains qui siégeaient aux Nations-Unies et, soudainement, de 1965 à 1966, trente-cinq nations africaines font leur entrée suite à l'indépendance. Cette indépendance de l'Afrique, sur le plan socio-historique, et l'accession à la souveraineté de territoires qui jusque-là étaient des colonies soit françaises, soit britanniques ont permis à ces nations africaines de bénéficier, tout du moins formellement, d'une

certaine souveraineté. C'est un phénomène qui a concerné quatorze pays d'Afrique en 1960, et la Guinée deux ans auparavant. Mais l'une des lignes politiques défendues par bon nombre de ces premiers Présidents africains de l'Ouest, qui incarnaient l'aile modérée consistait à ne pas réclamer véritablement l'indépendance, en dépit des crimes du colonialisme. Ces dirigeants africains demandaient l'égalité politique. En effet, Senghor, Tsiranana et Houphouët-Boigny, n'étaient pas seulement francophones, ils étaient foncièrement francophiles. D'ailleurs, les colonies françaises d'Afrique ont largement versé leur sang et, donc, elles exigeaient l'égalité politique, plutôt que l'indépendance en tant que telle. Or, la classe politique française métropolitaine avait vu à quel point cette égalité politique aurait bouleversé la morphologie nationale du peuple français, car elle aurait été étendue à l'ensemble de la population africaine française, c'est-à-dire aux populations noires de l'AEF et de l'AOF, qui de ce fait, auraient eu droit à un gouvernement ainsi qu'un parlement représentatif de l'ensemble de l'empire.

En réaction, la plupart des tenants de l'aile politique radicale des *leaders* africains tels que Sékou Touré, Sankara, Kwamé Nkrumah, se sont tournés vers une idéologie politique africaniste. Entre 1945 et 1960, la France a donné l'équivalent de deux Plans Marshall à ses colonies. Nous pouvons mettre en évidence la rationalité axiologique – dont la teneur ne va pas sans rappeler l'idée de fraternité universelle défendue dans les loges maçonniques – qui anime à la fois les chefs d'États africains et les élites françaises qui y participent, et souhaitent inscrire leur trajectoire politique dans la longue durée des relations franco-africaines : ces liens de compagnonnage s'étant effectivement construits sur la longue durée. Ils remontent tout d'abord à l'Ancien Régime aux temps où la France avait quelques possessions outre-mer, et pratiquait la traite négrière. La France avait besoin de l'Afrique en termes de pourvoyeur d'esclaves, elle s'est donc dotée d'une stature d'empire, qui était encore bien réelle jusqu'en 1940, par l'extension de son espace vital en Afrique. L'Afrique a permis de faire fructifier les affaires de la III^e République grâce au commerce d'esclaves, de l'arachide, du cacao ou du café. Lorsque la France libre va reconquérir l'Afrique, elle est elle-même en train de se battre contre une autre France : celle de Pétain. Cet épisode a permis aux relations franco-africaines de se renforcer, en vue de fonder ce qui devait se traduire par une communauté de destins, mais en observant toujours une hiérarchie stricte. Cependant, le tournant symbolique de ces relations franco-africaines a eu lieu en 1944 lorsque De Gaulle a affirmé à Brazzaville qu'il n'était pas question de faire comme les anglo-saxons, c'est-à-dire de faire en sorte que les colonies deviennent autonomes et indépendantes.

La phase de décolonisation a été négociée en haut lieu entre les élites françaises et certains des représentants des mouvements de décolonisation. Cette dernière est le fruit d'un consensus politique qui constitue incidemment le prolongement de la colonisation sous

d'autres modalités, notamment par le biais de la France-Afrique⁹ et ses corolaires. En ce sens, la décolonisation est une politique extérieure dont le fonctionnement préserve les avantages économiques et commerciaux de la colonisation, sans les désavantages sociaux à savoir, l'édification de routes, d'hôpitaux et d'écoles gérées par l'administration coloniale. Dans cette optique, non seulement la décolonisation a été bien plus rentable pour les pouvoirs publics français que la colonisation ; en outre, les élites africaines *compradores* en place faisaient figures de relais du pouvoir politique français : « Si la corruption est partout un problème, ici, [dans les pays pauvres] elle est une véritable crise, une crise qui prive une population honnête de bénéficier des chances légitimes pour lesquelles elle s'est battue »¹⁰.

À ce titre, mis à part l'aspect retors de cette politique extérieure savamment orchestrée par la gauche et appliquée sur le terrain par la droite, le passage de l'ère coloniale à celle de la décolonisation a eu un effet culpabilisateur, car les colonisés ne pouvaient faire fi des réalisations infrastructurelles effectuées durant la période coloniale par la métropole française, qui de cette façon pouvait légitimement choisir de se retirer. Vilipendant l'Occident de se rendre coupable de professer un universalisme mensonger, l'anticolonialisme, qui tient sa raison d'être et sa condition de possibilité du colonialisme, va lui aussi au devant d'une impasse résultant des vieilles lunes de la modernité. Or, nous verrons qu'il s'agit vraisemblablement du même obstacle¹¹ – et non des moindres – auquel l'Occident a dû faire face : toutes les avancées en matière de droits individuels ne constitueraient pas nécessairement un progrès.

Si l'on attend de la volonté d'agir par devoir le progrès vers le droit, comme la volonté bonne dépend de la liberté et que personne ne peut être forcé à agir moralement, l'instauration de relations plus conformes au droit entre les êtres humains peut aussi bien s'accomplir que ne jamais s'inscrire dans l'histoire. Placer la volonté bonne, comme volonté d'agir par devoir, à la racine du progrès est donc fort aléatoire : on ne peut ainsi garantir la réalisation d'un système exprimant les exigences du droit ou de la justice. (A. Renaut, 2013, 189).

Au même titre que l'élite bourgeoise déclassée et révolutionnaire, l'élite anti coloniale possède en son *for* intérieur deux origines. Or, l'intériorisation de ces appartenances doubles, qui, tour à tour, se combinent, se complètent et s'affrontent, produit un rapport au monde tout aussi singulier que douloureux. Dans cette optique, l'idiosyncrasie ayant rendu possible la révolution prolétarienne se produit non pas en raison d'une double origine de classe, mais résulte du fait qu'au sein d'une même intériorité cohabitent la conscience

9 « Le Cameroun a été le laboratoire de la Françafrique » in *Le Monde* du 18 novembre 2016

10 Barack Obama, discours prononcé le 28 août 2006, à l'Université de Nairobi, cité par Marc Kravetz (M. Kravetz, 2008, 281).

11 Nous employons le terme d'obstacle bien qu'il soit ici question ni plus, ni moins de trahison.

du vainqueur et celle du vaincu (W. E. B. Du Bois, 2004, 10-11). En d'autres termes, du fait de cette lutte perpétuelle résultant du cœur de son Moi profond, l'élite anticoloniale bénéficie d'une vision du monde plus dense que celle de ses « semblables ». Étant à la fois colonialiste et colonisé, issue du centre et de la périphérie, il est à même de produire une critique plus large et réciproque du point de l'un et de l'autre. De la confrontation intime de ces deux perspectives pour le moins antinomiques, s'opère donc un glissement vers une nouvelle forme de conscience. En tant qu'effet inattendu et/ou imprévisible, l'idiosyncrasie évoquée précédemment autorise l'individu à faire fi des déterminations (les inclinations, le milieu social et l'histoire) qui le conditionnent, et en cela, l'exhorte à agir à l'encontre de ses intérêts et de ses valeurs. Conformément à l'idée d'*Aufklärung* :

c'est la sortie de l'homme hors de l'état de minorité dont il est lui-même responsable. L'état de minorité est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. On est soi-même responsable de cet état de minorité quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite d'un autre.¹²

Il ne s'agit donc pas d'une conscience de classe proprement dite, mais d'une conscience anticoloniale et progressiste – dont la représentation est ordonnée par l'*épistémè* occidentale – rendant possible l'expérience et la perception toute particulière de l'injustice qui est faite aux peuples non-occidentaux. Les concepts relatifs à la Négritude¹³ et à la souffrance noire ont été élaborés par de brillants intellectuels noirs ayant accédés à l'université « blanche » dans les années 1930. Autrement dit, ces élites anticoloniales voyaient une injustice en projetant sur une situation donnée un schème explicatif issu du monde blanc sur le monde africain¹⁴. De ce fait, les élites anticoloniales exigent comme un dû ce que quiconque doit conquérir par ses propres moyens. Or, l'anticolonialisme en tant que régime discursif est co-dépendant du colonialisme. Pour l'anticolonialisme, la colonisation n'est autre qu'un dévoiement des valeurs relatives à la modernité, tandis que la pensée postcoloniale insiste sur le fait que la colonisation résulte d'une matrice intellectuelle devant laquelle nous ne devons pas rester béats. En faisant fi de l'historicité des sociétés non-occidentales, les élites anticoloniales ne pouvaient être que les agents d'un changement politique et social coupé des réalités, suscitant par ailleurs une déception aussi vaste que ses promesses.

12 Kant a écrit cette phrase en 1784 mais il s'est montré bien plus mesuré par la suite quant à cette vision pour le moins confiante de la capacité de l'homme à être souverain.

13 « En fait, la Négritude n'est pas essentiellement de l'ordre du biologique. De toute évidence, par-delà le biologique immédiat, elle fait référence à quelque chose de plus profond, très exactement à une somme d'expériences vécues qui ont fini par définir et caractériser une des formes de l'humaine destinée telle que l'histoire l'a faite : c'est une des formes historiques de la condition faite à l'homme. » (A. Césaire, 2004, 80).

14 « C'est dire que la Négritude au premier degré peut se définir d'abord comme prise de conscience de la différence, comme mémoire, comme fidélité et comme solidarité. » (A. Césaire, 2004, 83).

Le champ d'étude de la pensée postcoloniale

En tant que régime discursif ayant pour objet la vie des subalternes et, par extension, la condition postcoloniale, la pensée postcoloniale se définit comme un champ d'épistémologie critique. Sa vigueur discursive ne se résume point au fait de fustiger d'ignominieuses dynamiques néocoloniales et au caractère abject des stratagèmes qui rendent possible le maintien des États postcoloniaux sous un pouvoir tutélaire. S'il ne s'agit nullement de désigner des dominants qui ne le sont plus, ni de reprendre une critique anticolonialiste qui dépeint un monde où l'Angleterre victorienne serait encore un empire tout aussi puissant qu'il ne l'était durant l'ère coloniale, alors la pensée postcoloniale n'a pas de valeur intrinsèque. Sur le plan métapolitique, la pensée postcoloniale est une épistémologie synonyme de sortie de l'indigénat, dont le but est d'inviter les humanités ainsi que les sciences sociales à effectuer un retour sur elles-mêmes, de telle sorte qu'une lecture des historicités extra-européennes devienne possible. L'histoire universelle défigure le devenir des historicités non-occidentales entre les mâchoires que constituent le capitalisme et la démocratisation. La pensée postcoloniale souligne donc l'importance de ce qui s'apparente à un secret accompagnant les nations, leur confère un surcroît d'être, une hauteur spirituelle, et circule à travers l'histoire immanente du monde, des peuples et des âmes ; aveuglée par la prospérité économique et la consommation l'Europe s'est vue aliénée par sa propre idéologie.

D'une certaine manière, la colonisation a effectivement débuté en 1884-1885 lors de la Conférence de Berlin, mais l'idéologie qui lui est sous-jacente est bien plus ancienne. *A priori*, la colonisation pris fin aux alentours des années 1960. En ce sens, il semblerait que dans sa durée historique, la colonisation n'ait pas été très longue. Or, certains penseurs du postcolonialisme tels qu'Achille Mbembé, qui décrivent le processus de décolonisation comme une marche qui se caractérise par son inachèvement, proposent d'aller au-delà des années 1960 pour allonger la prégnance du fait colonial jusqu'aux années 90, lors des vagues de démocratisations en Afrique. Le 11 février 1990, date à laquelle Nelson Mandela a été libéré, aurait signé la fin de façon symbolique et politique d'une ère néfaste pour l'Afrique. En mettant à bas l'État d'*apartheid* en Afrique du Sud, les peuples souverains tenaient entre leurs mains l'événement structurant susceptible de justifier la poursuite des mouvements sociaux de contestation initiés durant les années 70-80 à l'encontre des régimes autoritaires. En effet, quelles que soient les situations, ces régimes à parti unique, qui perduraient grâce à l'usage de la violence et de la coercition, étaient parvenus à conforter les substrats de leur domination afin de se prémunir contre d'éventuels renversements et coups d'États. Ce qui est problématique c'est que cinquante ans après la décolonisation des nations africaines, le bilan s'est avéré catastrophique dans son ensemble, *a fortiori* pour les anciennes colonies françaises d'Afrique qui ne semblent pas avoir connu de ruptures mais une continuité certaine. Peut-on sincèrement répondre que ce constat pour le moins accablant est dû exclusivement au néocolonialisme ?

Bien qu'il procure l'illusion de la toute puissance, le pouvoir ne supporte pas l'idée qu'un pouvoir naissant puisse apparaître comme pouvant lui être son égal. C'est précisément le cas du pouvoir qui couve au sein des corps intermédiaires qui forment ensemble le Pacte colonial que nous avons évoqué au moment de l'introduction :

La Françafrique, c'est comme un iceberg. Vous avez la face du dessus, la partie émergée de l'iceberg : la France meilleure amie de l'Afrique, partie des droits de l'Homme, [de la démocratie], etc. Et puis, en fait, vous avez 90% de la relation qui est immergée : l'ensemble des mécanismes de maintien de la domination française en Afrique avec des alliés africains... Dans la face émergée de l'iceberg, vous avez la France qui affiche ses principes, et dans la face immergée, on voit l'application d'un monde sans lois, d'un monde sans règles, plein de détournements financiers, de criminalité politique, de police tortionnaire, [...] de soutiens à des guerres civiles, [aux pouvoirs oppresseurs]. Ça c'est la réalité. C'est au moins 90% de la réalité. Alors la Françafrique, qui dure encore jusqu'à aujourd'hui, on conçoit bien qu'elle comporte un certain nombre de risques pour ces pays, qu'elle a de graves conséquences sur leur situation économique et politique. (F.-X. Verschave, 2004, 9-16).

On doit la dénonciation de la « Françafrique » à l'ouvrage du même nom de l'essayiste François-Xavier Verschave, publié en 1998. Ce dernier, avec l'association Survie, mettait en cause l'importance des réseaux d'influence français en Afrique, aussi bien sous leur aspect militaire (accords de coopération militaire) que pour stigmatiser l'ampleur des réseaux politiques et affairistes (réseaux Foccart/Bolloré, intérêts pétroliers de la compagnie Elf en Afrique, financement occulte de partis politiques français) qui liaient la France à certains États africains, majoritairement d'anciennes colonies françaises. Le rôle de ces liens peut effectivement s'avérer aussi important que celui de la diplomatie officielle. Le fait que l'analyse de la « Françafrique » soit avant tout le fait d'essayistes et de journalistes, et non de chercheurs, implique de penser conjointement ces réseaux, qui, pour certains bien réels, ne répondent pas cependant à un projet unifié, et ceux qui les dénoncent, en essayant de comprendre pourquoi ces questions intéressent si peu la recherche.

Dans cette optique, dont la visée n'était autre que celle de la conservation du pouvoir, les politiques publiques de type distributives permettaient aux régimes autoritaires de demeurer en l'état. En effet, la distribution était destinée à des groupes clés et stratégiques pouvant jouer le rôle de relais du pouvoir : de l'État vers la société civile. Par conséquent, au gré de cette pratique clientéliste, les rénovations infrastructurelles, l'amélioration des conditions d'accès aux soins médicaux ou à l'éducation, n'avaient d'autres buts que de coopter les élites contestataires et d'obtenir en dernière instance la paix sociale. Cependant, dès lors que les cours des matières premières se sont effondrés durant les années 80, les répercussions sociales au sein des sociétés civiles ont eu pour conséquence d'amoindrir l'efficacité de ces modes de régulation. En conséquence, des cohortes de jeunes étudiants et enseignants africains sont arrivées sur le marché du

travail sans perspectives d'avenir. Ces jeunes générations, hautement qualifiées, plus nombreuses et plus coûteuses que les précédentes, auraient dû être privilégiées par les régimes postcoloniaux en question. Les manifestations témoignent de l'incapacité de ces régimes autoritaires à renouveler les modalités du compromis social qui les lient à la population et à l'absence d'alternative politique pouvant donner corps à ce nouveau social.

Partant de ce constat, il devient aisé d'établir le lien entre les conditions de possibilité de renouveau d'un tel compromis social en Afrique, en s'appuyant sur l'idée de processus de démocratisation émise par certains transitologues. Les analystes des transitions africaines ont essayé de comprendre ces vagues de démocratisation des années 90, en soulignant la configuration de facteurs endogènes, les diverses manifestations sociales des années 70-80, et exogènes (le discours de la Baule prononcé par François Mitterrand le 20 juin 1990, la chute du régime de Ceausescu qui a eu lieu du 15 au 25 décembre 1989 et l'interventionnisme de la Banque mondiale). Au tournant des années 80-90, il y a eu une conjoncture singulière qui a influencé et structuré les événements internationaux : la chute du mur de Berlin, suivie de l'effondrement du bloc soviétique, ainsi que l'essor de mouvements sociaux très forts en faveur des valeurs démocratiques au sein des pays du sud et *a fortiori* en Afrique. À cette époque, les positionnements internationaux ont également leur importance quant à la modification de l'ordre international : lors du discours de la Baule, la France a véhiculé une image d'un développement dont la particularité est de lier intrinsèquement l'idée de capitalisme à celle de démocratisation. Celui des bailleurs internationaux, tels que le Fond Monétaire International, se sont engagés dans la voie du multilatéralisme. Ce temps mondial décrit une conjoncture internationale qui comporte tout un ensemble de vecteurs qui laissent penser que les facteurs économiques exogènes étaient, pour une large part, un élément important dans le processus de démocratisation en Afrique des années 90. Cependant, il est communément admis que le marché génère avant tout de l'incertitude, et, pourtant, nous lui confions à l'heure actuelle des prérogatives qui auparavant relevaient exclusivement de l'État. À cet égard, la démocratisation censée advenir à partir du développement apparaît bien plus comme une promesse.

Au moment où l'Afrique était en pleine effervescence, tant sur le plan politique que sur le plan social, la représentation qui nous est immédiatement donnée – par rapport à la vague de démocratisation des années 90 sur le continent – est celle d'une réaction en chaîne de changements politiques successifs par un effet de contagion, pour employer l'expression de Richard Banégas. Lorsque les sociétés africaines adoptent le processus de démocratisation en vue de déterminer le devenir de leurs histoires nationales respectives, ce moment vient parachever des années de luttes sociales et de réformes politico-administratives antérieures aux années 90. *De facto*, les sociétés africaines étaient déjà sur la voie de la démocratisation, et les facteurs exogènes et extérieurs au contexte

national n'ont fait qu'accompagner ce processus de démocratisation des régimes d'Afrique sub-saharienne. Le contenu du discours de la Baule prononcé par François Mitterrand en 90 portait sur les conditionnalités démocratiques ainsi que leur adaptation aux mœurs et aux traditions locales. Le problème qui s'est posé, non pas pour les élites dirigeantes qui officiaient à la tête des régimes africains (Cameroun, Gabon, Togo, Zaïre, Congo-Brazzaville, République centrafricaine, Tchad, Libéria, Angola, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Burundi, Ouganda, Rwanda), mais pour les peuples du continent, est que cette représentation du processus de démocratisation laissait aux chefs d'État la marge de manœuvre nécessaire pour redéfinir le contenu des futurs agendas politiques ainsi que les prochaines échéances électorales, et ce, en fonction de l'agencement de leur propre stratégie. Cela a engendré ce que Richard Banégas, et Jean-François Bayart avant lui, ont désigné comme étant un phénomène de restauration autoritaire, celui-ci sera synonyme également d'ordre politique mais cependant, aux dépens de règles relatives au système démocratique. Notons que la réélection d'Omar Bongo n'a pas été contestée par la France.

Quant aux bailleurs internationaux, comme le FMI et la Banque mondiale, qui ont diffusé pour leur part une conception dépolitisée du processus de démocratisation, en basant leurs expertises sur les principes relatifs à la bonne gouvernance : l'introduction de la logique mercantile dans la sphère du politique. Ce faisant, la démocratisation a été réduite à une question purement technique, un *process*¹⁵, qui, dans cette optique, s'accommode aisément du cadre d'un régime autoritaire. En effet, sous l'égide des critères prescrits par la bonne gouvernance, les régimes à parti unique – au même titre que les régimes démocratiques – étaient désormais jugés à l'aune de leurs capacités à engendrer et entretenir la croissance économique, en vue de sortir de la nasse du sous-développement et d'être en mesure de rembourser la dette souscrite auprès des bailleurs internationaux. Il s'agit désormais de réformer un secteur bien précis et de le rendre plus apte à engendrer une régulation économique. La dimension liturgique relative au processus paraît avoir été bannie, tout comme l'intériorisation d'une norme par un ou plusieurs acteurs qui désormais semble donc exclue en tant que condition nécessaire à une démocratisation plus technicisée qui tend à sa généraliser¹⁶ à

15 Un process est un ensemble d'actes de gestion ou une suite d'opérations ayant un but précis : la mise en œuvre de mécanismes dans un contexte donné. Cette définition rejoint la notion foucauldienne du pouvoir entendu comme « action s'exerçant sur des actions ». Précisons que contrairement aux concepts de progrès ou d'évolution, celui de process n'implique pas nécessairement de norme. Cette différence fondamentale nous invite à nous interroger sur la question d'un processus de démocratisation qui n'aboutit plus nécessairement à un résultat qualitativement supérieur à celui qui nous est donné au point de départ.

16 De ce point de vue, la démocratisation en tant que processus nous apparaît cette fois-ci comme une procédure technique permettant de « fabriquer » des actions publiques plus efficaces. La tendance à la généralisation d'un tel processus à une majorité d'États africains est synonyme de ce que nous avons désigné précédemment à travers le concept d'universalisation de fait, opposé à celui d'universalisation de droit.

l'ensemble des pays d'Afrique. L'une des plus probantes répercussions de la démocratisation n'est autre que la lyse ou le confinement à l'état résiduel du *thymos*. En tant qu'elles dérangent l'idée même de consensus, les opinions politiques dissidentes ou révolutionnaires ne sont que très rarement admises en démocratie au profit d'opinions aussi réformistes que complaisantes. Les opinions les plus impétueuses sont par définition phagocytées pour leur insoumission. C'est donc l'ensemble des passions que l'on rapporte au cœur qui se voit ainsi réduit à une quête de reconnaissance pure et simple, alors que le *thymos* ne tend vers rien de précis si ce n'est vers l'accroissement de la vie ou l'intensification de la puissance. Du reste, le processus démocratique n'avance que d'une réforme à l'autre par de lents compromis savamment élaborés, et ce, sans avoir à engager l'État dans une voie périlleuse.

Du fait de cette tendance, les barrières entre de fragiles économies étatiques et le capital international sont abaissées, et l'État perd donc son pouvoir de redistribution. Les priorités deviennent globales et non plus liées à l'État. (...) Dans le mode de fonctionnement des États gestionnaires aux priorités régulées par la globalisation, certains types de demandes ne sont pas formulés. Le marché ne va jamais formuler des demandes d'eau potable pour les pauvres. (G. Chakravorty Spivak & J. Butler, 2007, 74).

Participant à l'idée de technicisation du monde, loin d'avoir affaibli ne serait-ce que la légitimité des régimes autoritaires, les principes de la bonne gouvernance ont, bien au contraire, eu pour effet de les conforter dans leurs fondements politiques, et pour cause, sans avoir eu à toucher à la structure de base de ces gouvernements autocrates ; la bonne gouvernance leur a offert l'opportunité de traverser sans encombres cette nouvelle configuration de l'ordre international, en modernisant leur système de domination. En cela, lestée de sa dimension téléologique, la démocratisation a largement été captée par des experts et des communicants, ayant pour mission de faire accepter aux citoyens des décisions auxquelles ils n'ont pas été associés, voire de passer outre leur assentiment *via* la ratification parlementaire. En somme, les thèses exogènes doivent être intégrées à l'analyse des modalités de régulation endogènes, en se référant aux stratégies des acteurs locaux, aux effets de contagion et de diffusion des idées et des normes politiques, et en s'appuyant *in fine* sur l'idée de « temps mondial ». Ce terme renvoyant à une contraction du temps et de l'espace, du fait de l'apparition des nouvelles technologies, a pour effet d'abolir les barrières spatio-temporelles en laissant ainsi la place à la formation de ce que nous désignerons comme un savoir global ou *épistémè*. Guy Hermet définit ce terme comme une connaissance apparaissant comme étant indiscutée. Avec l'idée de « temps mondial », un modèle s'impose comme étant le seul légitime à l'échelle de la planète, voir le seul possible pour envisager le devenir des régimes politiques. Nous pouvons décrire l'idée de temps mondial en tant qu'interdépendance cognitive de normes politiques et culturelles à travers le monde. En ce sens, le processus de démocratisation en Afrique, qui a débuté au Bénin, a donné lieu

à un processus politique alternatif au Gabon sous l'égide d'Omar Bongo. Pour Tocqueville, les révolutions ont plus de chance d'advenir lorsque la croissance économique améliore par ailleurs les conditions économiques et sociales de la vie des citoyens.

CONCLUSION

La pensée postcoloniale est donc une épistémologie critique qui s'octroie, entre autres, le droit de falsifier l'histoire afin que ses différentes échelles témoignent désormais en faveur des damnés de la terre ; elle nie délibérément les vertus universalistes de la Raison, du Progrès et de la philosophie des Lumières pour qu'elles ne rejettent plus dans l'ombre les voies alternatives à la Modernité. En paraphrasant volontiers la citation de Chesterton, nous dirons que notre ère contemporaine est pleine d'anciennes vertus modernes devenues folles. Dont acte. Il s'agit dorénavant de fonder l'émancipation des Autres de la modernité, en lui choisissant d'autres substrats – le *thymos*¹⁷ notamment. Toutefois, nous verrons que le *thymos* pose problème car il donne lieu à une dilatation du nationalisme, dont l'extension nécessaire n'est autre qu'un impérialisme qui se trouvera ainsi reconduit, puis le *thymos* intègre les forces ennemies subsistant à l'intérieur et à l'extérieur.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ CÉSAIRE Aimé, 2004, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, Paris.
- ◆ RENAUT Alain, 2013, *Un monde juste est-il possible ? Contribution à une théorie de la justice globale*, Paris, Stock.
- ◆ OBAMA Barack, discours prononcé le 28 août 2006, à l'Université de Nairobi, cité par Kravetz, Marc, 2008, *Obama petite encyclopédie*, Paris, Dalloz.
- ◆ CHATELET François, Duhamel, Olivier & Pisier, Évelyne, 1982, *Histoire des idées politiques*, Paris, PUF.
- ◆ VERSCHAVE François-Xavier, *De la Françafrique à la Mafrafrique*, 2004, Bruxelles, Tribord.
- ◆ CHAKRAVORTY SPIVAK Gayatri & BUTLER Judith, traduit par Françoise Bouillot, 2007, *L'État global*, Paris, Payot.
- ◆ MÉDARD Jean-François, *Autoritarismes et démocraties en Afrique noire*, 1991, *Politique Africaine*, « Les chemins de la démocratie », n°43.
- ◆ BOUDON Raymond, Besnard, Philippe, Cherkaoui, Mohamed & Lécuyer, Bernard-Pierre, 2003, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse.
- ◆ DU BOIS W. E. B., 2004, traduction, annotation et postface de Bessone, Magali, (1903), *Les Âmes du peuple noir*, Paris, Éditions rue d'Ulm.

17 La mégalothymia a pour effet de supprimer l'isothymia, tandis que le thymos aura tendance à intégrer les forces contradictoires, en vue de se réconcilier avec le réel sans briser ce qui existe, y compris lorsqu'il est déplaisant. La réactivité de la mégalothymia à l'égard de l'isothymia rappelle à maints égards ces forces qui ne peuvent exister qu'en s'opposant à ce qui lui est étranger.